

62

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'APICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XV^e Volume.
N^o 15. — Mars 1894.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS

IMPRIMERIE PAYEN — TH. NOUVIAN, SUCCESSEUR
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1894

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président. — M. Cossin, secrétaire. — M. Jassemmin, secrétaire-général. — M. Dubarle, jardinier-professeur. — M. Macret, secrétaire-général.

BUREAU GÉNÉRAL

Président. MM. Thirion.
Vice-Présidents Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint. Lebrasseur.
Secrétaire Lestocart.
Secrétaire pour l'Apiculture. Hardret.
Trésorier Choquet (Jules).
Trésorier-Adjoint. Noché.
Bibliothécaire-Archiviste Deslandes père.
Conservateur du Matériel Tirlot.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Simon Compiègne, Delmont, Deslandes fils, Fossiez, Pecquet, Salot, Tassin, Testard, Vaudier, Leclerc (Léon).

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — Président : M. Roblin. Vice-Présid. : M. Desjardins. Secrétaire : M. Caron. Vice-Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Wabarte.
CREIL. — Président : M. Pauquet. Vice-Prés. : MM. Coquatrix et Pichon. Secrétaire : M. A. Thuillot. Vice-Secrétaire : M. E. Thuillot. Trésorier : M. Notaire. Délégués : MM. Richard-Mallet et Coutard père.
CREPY-EN-VALOIS. — Président : M. Chopinet. Vice-Président : M. Clair. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secr. : M. Cluet. Trésorier : M. Legros. Délégué : M. Choron.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — Présid. : M. Savignac. Vice-Présid. : M. Naze. Secrétaire : M. Peltier. Vice-Secr. : M. Sadet. Trésorier : M. Barbier. Délégué : M. Delaunay.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — Président : M. Valadon. V.-Prés. : MM. Hardy et Jolibois. Secrétaire : M. Grélez. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — Président : M. Vice-Présid. : M. Secrétaire : M. V.-Sec. : M. Trésorier : M. Délégué : M. Lefebvre.

Société d'Horticulture et d'Apiculture
de l'arrondissement de Senlis.

SECTION DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

DIX-SEPTIÈME EXPOSITION

DE

Légumes, Fruits, Fleurs coupées,
Plantes en pots, de serre chaude ou tempérée,
d'orangerie ou de pleine terre,
et d'Instruments nouveaux ou perfectionnés
utiles à l'Horticulture et à l'Apiculture,
QUI AURA LIEU A NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

CONCURREMMENT AVEC LE CONCOURS AGRICOLE

Dans la seconde quinzaine de Juillet 1894.

La Date précise et le Règlement complet seront adressés
ultérieurement aux intéressés.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 4 MARS 1894.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la réunion de février est adopté.

M. Vantroys s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

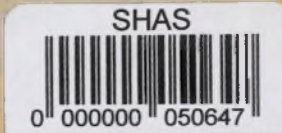
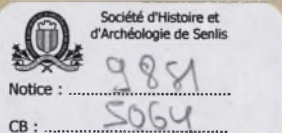
Sont admis membres de la Société :

MM. DAURE, jardinier entrepreneur, 10, Faubourg Saint-Martin, Senlis.

BRUYER, jardinier, rue Vieille-de-Paris, Senlis.

REMY-POULETTE, garçon jardinier chez M. Civet, à Saint-Maximin.

XV^e VOLUME. — N^o 45. — MARS 1894.



Sont présentés :

MM. MOQUET (Stanislas), à Senlis (présenté par M. Thirion).

DENISE, propriétaire à Saint-Nicolas.

LEMERLE (Louis), jardinier à Chaalis.

DESBŒUFS (Marie-Hilaire), garçon jardinier chez
M^{me} la baronne de Rothschild, à Gouvieux.

(Présentés par M. Lozet).

LANGLOIS, propriétaire à Chamant.

NOTAIRE, meunier à Villers-Saint-Paul.

(Présentés par M. Delamotte).

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. le Secrétaire de la Section de Crépy, concernant la conférence d'apiculture.

2° Une demande d'échange de Bulletin avec la Société d'horticulture d'Argenteuil.

3° Même demande avec le *Jardinier pratique*.

(Ces échanges sont votés à l'unanimité).

4° Exposition internationale de Tourcoing, du 19 au 22 mai 1894.

5° Les Catalogues de MM. Moutier, à Saint-Germain-en-Laye, — Rocher, à Montpellier, — Dupanloup et C^{ie} à Paris, — Souillard, à Paris.

M. le Président dépose une note de dégustation de la *Poire La Quintinye*.

M. le Secrétaire-Général-Adjoint donne connaissance du procès-verbal des travaux du Conseil d'administration, qui s'est occupé des conférences à faire aux chefs-lieux de Section.

M. Berger ayant proposé la création de Sous-Sections dans la Section de Creil, cette question est renvoyée à l'étude de la Section cantonale.

M. Valadon donne quelques renseignements sur la future Exposition de Nanteuil.

M. le Président donne lecture de quelques articles provenant de Sociétés correspondantes.

L'un d'eux, sur le ver blanc et le hanneton, donne lieu à une discussion très intéressante sur les différents moyens de destruction de cet insecte.

M. Valadon dit avoir essayé du sulfure de carbone, — du pétrole, — de la benzine, — sans obtenir de résultats.

M. Pecquet, croit que le sulfate de fer, d'après une expérience qu'il a faite, pourrait réussir.

M. le Président propose au Professeur d'essayer ces expériences sur des vers blancs, dans une caisse d'une certaine dimension.

La conclusion de toutes ces discussions est toujours la même : Le vrai remède contre le ver blanc, c'est le hantonnage.

M. Berger présente un nouveau mastic qu'il recommande, vu son bon marché. Trois pots sont remis à des Sociétaires chargés de l'expérimenter, et sur lequel ils sont priés de faire un rapport.

La séance est levée après le tirage de la tombola, composée d'un grand nombre de fruits provenant du jardin.

A l'issue de la séance, une leçon pratique a été donnée par le Professeur au Jardin d'expériences. M. Lozet, par sa façon claire d'expliquer la taille des arbres fruitiers, a su retenir ses auditeurs pendant plus d'une heure et demie.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Betz.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 FÉVRIER 1894.

L'an 1894, le jeudi 22 février, à deux heures, la Section

d'horticulture de Betz s'est réunie en la Mairie, sous la présidence de M. Roblin.

Étaient présents : MM. Desjardins, vice-président; BOUTRELLE, WAHARTE et DUPOTY, jardiniers; REBOURS, DEFROCOURT et CARON, instituteurs.

La séance ouverte, le Secrétaire donne lecture du dernier procès-verbal, qui est adopté sans observations.

Puis M. Lozet, professeur, informe les sociétaires que M. Hardret, de Senlis, se met à la disposition de la Section pour faire une conférence très intéressante sur l'apiculture, si la majorité des membres en manifeste le désir. Il invite les membres présents à prendre à ce sujet une délibération. L'Assemblée ajourne sa décision à la prochaine séance du mois de mars.

La parole est alors donnée à M. Lozet, qui traite en praticien exercé le sujet : *De la Taille des Arbres fruitiers*.

La séance est levée à trois heures et demie.

Section de Creil.

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1894.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Sylvain Berger.

Étaient présents : MM. MALET, LACHASSAIGNE, BASSE, DEMONCY.

M. Coquatrix se fait excuser par une lettre; M. Thuillot et Pichon sont également retenus au Conseil municipal.

M. Lozet a aussitôt la parole pour communiquer à l'Assemblée, de la part du Bureau central, une proposition sur l'opportunité d'une leçon d'apiculture qui doit être donnée à la Section de Creil, par M. Hardret, apiculteur.

Les Membres présents décident que cette leçon soit jointe à la leçon d'horticulture qui aura lieu le troisième dimanche

de mars, c'est à-dire le jour de Pâques, sauf nouvelle décision du Bureau central, qui en avisera à temps le Bureau de Creil, pour qu'il puisse convoquer ses Membres.

L'Assemblée décide ensuite que la prochaine leçon communale aura lieu à Nogent-les-Vierges, le deuxième jeudi de mars (le 8), à l'École des garçons, et M. le Secrétaire voudra bien y convoquer les membres et les habitants de Nogent.

M. le Professeur a ensuite la parole, et nous fait une conférence sur la plantation des pommiers à cidre pour les grandes et petites surfaces.

Cette leçon, dite avec tout le talent qui est connu à notre honorable professeur, est très écoutée par les Membres présents; il est à regretter qu'à cette réunion n'ait pas assisté plus de monde, surtout au moment de la plantation de ces arbres à cidres qui doivent prendre une grande extension dans notre climat, où certes il ne faut songer à planter de la vigne.

Section de Crépy-en-Valois.

RÉUNION DU 11 FÉVRIER 1894.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. le docteur Chopinet.

Les membres présents sont : MM. CHOPINET, CLUET, OUDIN, POULET, FASQUELLE, CHORON, LEGROS (de Crépy), DROUX, PILLAN, GANNIER, LAFONTAINE, PETIT, LEBON, GACONGNE, BRETONNE, HERBAIN, GIRODOT, WEISSEMBERGER, VINCENT (de Crépy), VINCENT (de Néry), LEGROS (de Rouville), VIMEUX, QUERVEL, FOURNIVAL, et FRANCOLIN, secrétaire.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. le Président donne connaissance d'une lettre de M. le Secrétaire-Général.

Consultée sur l'ordre du jour de la réunion du mois de mars, la Section décide que la première partie de la conférence sera consacré à l'apiculture.

Elle invite, dès aujourd'hui, toutes les personnes que cette question intéresse à venir entendre M. Hardret.

M. Lozet, professeur, pense que le Bureau de la Section centrale qui doit accompagner M. Hardret, profitera de cette circonstance pour remettre aux lauréats de l'année 1893 les récompenses qui leur sont destinées.

Il traite ensuite avec beaucoup d'intérêt la question du greffage et du surgreffage.

Les précautions à prendre pour mener à bien cette opération si importante en horticulture, peuvent se résumer ainsi :

1° Ne se servir que des rameaux d'un an et prendre de préférence le greffon en leur milieu ;

2° Choisir un bois bien aoûté et sain ;

3° Tenir compte de l'influence des vents dans la pose du greffon ;

4° Éviter de déchirer les écorces en les soulevant ;

5° Etablir une coïncidence parfaite entre les couches du liber et l'écorce du greffon ;

6° Ligaturer les parties opérées et recouvrir de mastic Lhomme-Lefort ;

7° Abriter contre l'ardeur du soleil les greffons pendant au moins quinze jours ;

8° Ne plus les déranger une fois qu'ils sont placés ;

9° Supprimer tous les bourgeons qui pourraient se développer sur le sujet, et préserver les greffes contre les oiseaux de proie ;

10° Choisir une époque convenable pour pratiquer la greffe.

Des expériences pratiques de taille ont eu lieu ensuite dans le jardin de l'instituteur.

Apports en Séance.

La Commission spéciale a statué sur les apports suivants ; elle a attribué au premier une *mention très honorable*, et au second une *mention honorable*.

1° Apport de M. CHORON : 46 variétés de Pommes de terre demi-hâtives et tardives : Eléphant, Institut de Beauvais, Vittelotte, Chardon blanche, Magnum Bonum, Autrichienne, Ronde jaune des Vosges, Bleue châtaigne, Balle de farine, Chardon rouge, Junon, Imperator Richter, Géante bleue sans pareille, Truffes, Baldine rose, Saucisse rouge. — Légumes forcés : Barbe de capucins, Asperges, Pissenlits à feuilles de chicorée, Poireaux de Rouen buttés, Salsifis noirs. — Plants : Poireaux de Rouen et Oignons blancs, Oignons à repiquer.

2° Apport de M. VINCENT (de Crépy) : Légumes : Laitue palatine, Raiponce, Chicorée améliorée, Champignons (forts beaux). — Fleurs : Une magnifique corbeille composée de Pensées anglaises, Œillets Marguerites, Eupatorias, Laurier-Thym, Anémones, Véronique, Chrysanthèmes, Fusain vert, feuilles de Géraniums panachés, branche d'Oranger chargée de fruits, Cyclamen.

Séance levée à quatre heures, après la tombola.

RÉUNION DU 11 MARS 1894.

La Séance est ouverte à deux heures et demie de relevée, sous la présidence de M. Thirion, président de la Société.

Sont présents : MM. Thirion, Lebrasseur, Brochon, Morel, Hardret, membres de la Section centrale ; MM. Chopinet, Cluet, Poulet, Choron, Girodot, Pillan, Oudin, Petit, Gannier, Vincent (de Crépy), Lagny, Lafontaine, Droux, Fasquelle, Herbain, Weissemburger, Fournival, Gacongne, Legros (de Crépy), Legros (de Rouville), Bouteille, Frénot, Basse, Francolin, et Lozet, professeur.

Le Président, après une allocution de circonstance, procède à la remise des récompenses attribuées aux apports de 1893.

Ont obtenu :

M. CHORON, de Séry, une médaille de vermeil grand module ;

M. VINCENT, de Crépy, une médaille de vermeil grand module ;

M. VINCENT, de Néry, une médaille d'argent grand module. De chaleureuses félicitations sont adressées aux lauréats.

M. Hardret, professeur, fait ensuite une première conférence sur l'apiculture ; ses explications provoquent diverses observations qui sont d'un bon augure pour la propagation de cette science à la fois si intéressante et si productive.

La Commission spéciale statue ensuite sur les apports faits en séance ; elle accorde au premier une *mention très honorable avec félicitations*, et au second une *mention simple*.

1^o Apport de M. CHORON : Un lot composé de 5 variétés de Jacinthes, Asperges, Radis à bout blanc, ronds et demi-longs, Laitue d'Alger, Chicorée Wittloof, Pissenlits de pleine terre, Plants d'Asperges d'un an et de deux ans.

2^o Apport de M. VINCENT (de Crépy) : Champignons (culture à froid) ; Laitue Tom-Pouce, Radis de 1^{re} et de 2^e saison.

M. Lozet, professeur, a fait diverses expériences de taille au jardin de l'école.

Séance levée après tirage de la tombola.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

Extrait du procès-verbal de la réunion du 1^{er} mars 1894.

L'an 1894, le jeudi 1^{er} mars, à deux heures de relevée, la Section d'horticulture de Nanteuil s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Valadon.

Présents au bureau : MM. Valadon, président ; Hardy, vice-président ; Garnotel, membre ; Grélez fils, faisant fonction de secrétaire ; MM. Grélez père et Lebrun s'étant excusés, ainsi que M. Jolibois second vice-président.

L'ordre du jour comportait la nomination d'une commission chargée de l'organisation de l'Exposition horticole.

Tous les membres de la Section avaient été convoqués par lettres.

Ont été nommés commissaires : MM. Valadon, Jolibois, Dély, Rabot, Delépine.

Cette commission nommera son président et son secrétaire.

La proposition d'une conférence sur l'apiculture, est accueillie très favorablement ; l'Assemblée émet le vœu qu'elle ait lieu à l'issue d'une séance ordinaire de la Section.

Le Professeur continue son étude et ses leçons sur la pépinière d'éducation fruitière pour les pommes à cidre.

M. Lozet répond avec empressement à nombre de questions qui lui sont posées sur divers sujets.

Il n'y a pas eu d'apport.

Le tirage de la tombola ordinaire termine la séance, qui a été levée à trois heures et demie.

APICULTURE

Le Miel.

(Notice dédiée aux malades et aux bien portants, par J.-B. VOIRNOT).

CHOISISSEZ LE MEILLEUR MIEL

Le vrai gourmet ne se contentera pas d'avoir du miel vrai, authentique ; il saura le déguster et en apprécier les qualités diverses, car il y a miel et miel. Pour la plupart des acheteurs, un miel quelconque, c'est du miel, et voilà tout. Les raisins sont partout des raisins, et cependant, que de différence entre les vins des divers crus, dont les qualités sont dues non-seulement au cépage, mais encore au sol où pousse la vigne ! Pour le miel encore, comme pour le vin, il y a les bonnes et les mauvaises années.

Ainsi, la couleur du miel, son parfum, ses propriétés hygiéniques et médicales varient selon les plantes, le sol, l'exposition, l'altitude, le climat, les saisons, et selon la

manière dont le miel est extrait. Par conséquent, on n'a pas tout dit quand on a annoncé du miel à bas prix ; il y a du miel comme du vin à tout prix, parce qu'il y en a de toutes les qualités ; et souvent, moins on paye, moins on en a pour son argent.

CONSERVATION DU MIEL

Le miel pur peut se garder des années, en lieu sec, d'une température assez basse, et dans des vases hermétiquement fermés. Il faut imiter l'abeille, qui a soin d'operculer les alvéoles du miel de garde. Le miel est très hygrométrique ; l'absorption de l'humidité de l'air le ramollit à la surface et le fait fermenter à la longue. Pour la même raison, le miel demande à ne pas être dépoté ; il se garde mieux dans le vase où il a été coulé.

Si l'on veut liquéfier du miel durci, on n'a qu'à mettre le vase dans l'eau froide jusqu'au bord et à faire chauffer ainsi au bain-marie, mais assez lentement, pour éviter la casse. A feu nu, l'arôme se perdrait en grande partie : il ne resterait qu'un sirop. Il ne faut pas chauffer jusqu'à ébullition ; le miel chauffé durcit encore, mais en grains, à la façon du beurre ; trop de chaleur pourrait l'empêcher de durcir de nouveau, et il resterait à l'état liquide. Un miel qui fermente doit aussi être cuit au bain-marie et écumé ; il est bon d'y jeter un peu de craie et de charbon.

(Bulletin horticole et apicole de Saône-et-Loire).

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Culture simplifiée du bégonias tubérea. — Un moyen qui réussit parfaitement, consiste à traiter les bulbes comme les oignons à fleurs de pleine terre, tels que les Tulipes, Jacinthes, Anémones, Glaïeuls, etc. ; c'est à-dire qu'il suffit de mettre les bulbes directement en place vers le 10 mai. Ce procédé a certains avantages : les plantes se forment plus lentement, c'est vrai, mais en se développant au grand air, elles de-

viennent trapues, ramifiées, et sont alors bien plus rustiques ; le seul inconvénient est que leur floraison est plus tardive.

EUG. VALLERAND.

(Bulletin d'horticulture pratique du Rhône.)

Observations faites dans la commune de Borest
Canton de Nanteuil,
pendant le mois de Février 1894.

DATE	HAUTEUR		TEMPÉRATURE		OBSERVATIONS
	D'EAU	TOMBÉE	MAXIMA	MINIMA	
1	1 ^m 5		9 ^o 5	1 ^o 5	
2	4		10 1	4	
3	15	9	11 2	5 5	
4			8	0 1	
5			10	3 5	
6	0	4	11	3 3	
7			9 8	2 6	
8			14	-1 7	
9			12 1	1	
10			13	3 5	
11			11 2	4 1	
12	1	6	11 5	7 5	
13	3	6	8 5	2	
14			8 6	-3 1	
15			8 4	-4	
16			8	-2	
17	2		8 1	0 5	
18			4	-1	
19			5	-5	
20			5 5	-6 4	
21			5 3	-7	
22			7 5	-9 9	
23			7	-9	
24	10	5	9	1	
25			12	-2	
26	3		14 3	6	
27			13	7	
28	0	4	13 3	5	
Total		42 ^m 9			

Dressé par l'instituteur soussigné,
LAVALLÉE.

LE JARDINIER PRATIQUE

LIVRAISON DE JANVIER

Sommaire. — LES PLANTES NOUVELLES : Vriesea Rex; Chrysanthèmes : Ferdinand Cayeux, Florence Davis, MM. D. Ward, Comte Pierre Chaudon, Duke of York, Fleur lyonnaise, Vancanson, M. A. G. Rensay, Feu Follet, M. de Mortillet, Waban, Maurice Dallé. Pommes sans pépins : Quétier, Calville, Garibaldi. — AU JARDIN : Rosier multiflora nain remontant; Coquelicot simple anglais varié; les fleurs pour bouquets. — AU POTAGER : Chou quintal d'Auvergne; fraisier le Czar; chou de Bruxelles nain perfection; poireau perpétuel. Les Fèves : Leur culture, la fève des marais, la fève de Windsor, la fève de Séville à longues cosses, la fève d'Agua dulce, la fève naine hâtive à châssis, la fève naine verte de Beck. — Nouvelle culture du champignon de couche. — AU VERGER : Taille pour obtenir la forme du « Pêcher à la Montreuil ». Culture du pommier en pépinières. Choix des graines, semailles, etc.

Gravures. — *Fig. 1.* Rosier multiflora nain remontant; *fig. 2.* Coquelicot simple anglais varié; *fig. 3.* Chou quintal d'Auvergne; *fig. 4.* Fraisier le Czar; *fig. 5.* Chou de Bruxelles demi-nain perfection; *fig. 6.* Poireau perpétuel; *fig. 7.* Fèves de Séville à longues cosses; *fig. 8.* Fèves Julienne; *fig. 9.* Fèves de Windsor; *fig. 10.* Fèves naines hâtives à châssis; *fig. 11, 12, 13, 14, 15 et 16.* Différentes tailles du pêcher pour obtenir la forme à la Montreuil.

Le Jardinier pratique est indispensable à tous les jardiniers et amateurs de jardins. Il paraît chaque mois en livraisons de 32 pages de texte avec de nombreuses figures et forme chaque année un beau volume de 400 pages avec table des matières et couverture. La présente livraison commence la publication avec gravures des nouvelles plantes mises au commerce.

Abonnement : 3 francs par an.

On s'abonne en faisant parvenir un mandat postal à M. l'Administrateur du Jardinier pratique, 22, rue Richer, à Paris.

Leçons d'Horticulture.

AVRIL 1894.

ARBORICULTURE :

Culture des arbres à fruits à cidre (suite).

(Leçon pratique).

<i>Senlis :</i>	Dimanche 1 ^{er} , après la séance, au Jardin.
<i>Barbery :</i>	Jeudi 5, à 10 heures, à la Mairie.
<i>Rully :</i>	Jeudi 5, à 2 heures, au jardin de M. Bernard.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 8, à 2 heures de l'après-midi, à la Mairie.
<i>Vineuil :</i>	Jeudi 12, à 2 heures, dans le jardin de M. Ferraud.
<i>Betz :</i>	Dimanche 15, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Gouvieux :</i>	Jeudi 19, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Dimanche 22, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Senlis :</i>	Jeudi 26, toute la journée, au Jardin d'expériences.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 29, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10	»»
3 fois de suite. . .	6	»»	12 fois de suite. . .	18	fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.